

Colloque: la sémantique des relations (Lille-3, mars 1998)

Claude Muller (Bordeaux-3 et UMR5610)

*Références de publication:* André Rousseau (Ed): *La sémantique des relations*, CollectionUL3, Travaux et recherches, Lille, 2001, pp. 163-177.

## **Sémantique de la subordination: l'interrogation indirecte.**

### 1. Introduction.

Contrairement à l'interrogation directe, cette construction n'a pas une interprétation énonciative simple; comme dans tous les cas où il y a subordination, l'interprétation énonciative passe par la principale, donc par le sémantisme du verbe recteur. C'est en cela que la « question indirecte » -qui n'est ni une question, ni un discours indirect, ni une complémentation indirecte- intéresse la sémantique des relations. On sait maintenant que dans beaucoup de cas, l'interrogation indirecte n'est pas du tout une question au sens énonciatif (voir Wimmer 1983a et b, Muller 1996) et qu'il faut par conséquent renoncer à analyser cette construction comme une question « rapportée » au sens où on parle de discours rapporté. Il faut cependant expliquer pourquoi ce sont les mêmes formes (les pronoms *qu-*) qui introduisent les interrogatives indirectes partielles et les questions partielles, alors que l'interrogative indirecte totale est une subordonnée originale en *si*.

Dans mes hypothèses, la sémantique d'une construction est déterminée par l'organisation des relations actancielles, et c'est donc à partir de la structure prédicative de l'énoncé qu'il est possible d'en déduire au moins partiellement l'organisation sémantique.

Chaque relation construite entre le prédicat et un de ses arguments recouvre une ou plusieurs relations sémantiques. Dans une subordonnée, il est évident qu'il y a une relation de rection, entre le terme recteur et la subordonnée. Pour une complétive de verbe, je suppose que l'argument du verbe principal est le verbe subordonné, soit pour (1) les relations argumentales (1a):

(1) Je sais que Pierre est venu

(1a) sais (moi , est venu (Pierre))

La relation va du terme recteur au verbe en passant par la conjonction, qui est en somme un relais (de type cataphorique) de ce verbe subordonné, quelle qu'en soit l'analyse, soit, plus précisément, une partie du morphème discontinu constitué par cette marque et le verbe (encore plus précisément le mode fini) dans cette situation de dépendance argumentale<sup>1</sup>. Le véritable argument complément du verbe principal, au sens sémantique, c'est bien l'action verbale que la conjonction permet d'intégrer dans la position d'actant du verbe principal.

L'interrogation indirecte est également une subordonnée, du moins en français: un des tests de la relation de subordination, c'est le blocage de la construction syntaxique du clitique sujet à gauche; on l'observe ici aussi:

(2) \*Je ne sais pas si Pierre est-il venu

\*Je ne sais pas qui Pierre a-t-il vu

L'intérêt de l'interrogation indirecte est ailleurs: la relation qui va du verbe recteur au verbe subordonné est-elle encore du type des complétives, comme on le dit généralement (Riegel et alii en fait une classe de complétives<sup>2</sup>)? Si oui, il y aurait là une distorsion importante entre la

<sup>1</sup> Voir notre analyse de la subordination (Muller 1996): le rôle de la conjonction ne se comprend que si on prend en compte son absence avec l'infinitif.

<sup>2</sup> Il reconnaît pourtant la singularité sémantique de ces constructions en rejetant l'étiquette de question enchâssée. Le classement comme complétives de ces subordonnées aboutit à des incohérences invraisemblables: des

syntaxe et la sémantique, et pas seulement à cause de la sémantique énonciative originale de l'interrogative indirecte. Il faudrait aussi admettre qu'il existe des complétives qui n'en ont pas la sémantique, autrement dit qui échappent à l'analyse intégrative faite ci-dessus; soit:

(3) Je sais si Pierre est venu (mais je refuse de le dire)

Je ne sais pas si Pierre est venu

Le second argument de *sais* ne peut être ici la même chose qu'en (1), soit *la venue de Pierre*. Qu'est-il plus exactement? et comment se construit cette relation, de toute évidence peu marquée par la syntaxe? C'est ce qu'on va essayer de préciser.

## 2. La sémantique actancielle de l'interrogation indirecte partielle.

Il est peut être plus aisé de commencer par examiner l'IIP. Dans ce cas, il semble bien qu'un intermédiaire obligé existe entre le verbe principal et la subordonnée: le pronom introducteur.

On a en français:

(4) Je sais qui est venu / quand Luc est venu / où tu es allé

Une des questions qui se pose traditionnellement en grammaire française est de savoir ce qui est ici l'actant<sup>3</sup> du verbe principal: la subordonnée entière dans l'hypothèse complétive, l'élément pronominal plutôt, dans l'hypothèse « substantive ». Elle est compliquée par la multiplicité des formes possibles de la subordonnée. Ainsi, pour l'une des phrases de (4), peut-on aussi dire l'une ou l'autre de:

(4a) Je sais quel est l'endroit où tu es allé

(4b) Je sais en quel endroit tu es allé

(4c) Je sais l'endroit où tu es allé

qui sont apparentées si on admet que *où* paraphrase assez exactement *en quel endroit* (et *en lequel* s'il y a un antécédent). La connexion avec le verbe principal se fait avec des termes si variés: *quel*, *où*, *en quel endroit*, *l'endroit*, qu'il paraît d'abord exclu d'identifier l'actant lexical complément de *sais* autrement que comme l'ensemble de la subordonnée. Par exemple, (4c) qui ressemble beaucoup à une relative, ne permet pas d'identifier directement *l'endroit* comme actant, parce que ce terme n'est pas le même qu'en (4d):

(4d) Luc parcourt l'endroit où tu es allé

ce que montrent des tests distributionnels simples comme la variation de déterminant:

(4e) \*Je sais cet endroit / vs.: Je connais cet endroit

Cette dernière opposition montre que ce n'est pas le nom concret qui est l'argument sémantique du verbe principal, mais certaines de ses propriétés, que l'indéfini *quel* permet probablement de délimiter dans (4a) et (4b), et qui restent implicites en (4c). Comme *quel* n'est plus utilisable dans les relatives en français moderne, il permet (avec *comment*) de délimiter avec précision la classe syntaxique des constructions interrogatives indirectes (incluant ce qu'on appelle quelquefois les « exclamatives » indirectes).

Avant de nous y intéresser de plus près, examinons de quelle façon le verbe principal contraint l'occurrence de son argument interrogatif indirect.

L'examen des verbes introducteurs a été proposée dans divers domaines; pour l'anglais, on trouve une liste non détaillée de classes dans L.Kartunnen 1978; pour le latin, dans le livre de Colette Bodelot 1987; pour le français, dans deux études de Christine Wimmer 1983, et de façon beaucoup moins méthodique dans mes propres études sur la question (1989 et 1996). Il en ressort que ces classes de verbes sont à peu près les mêmes d'une langue à l'autre, avec

---

structures phrastiques de type relatif classées comme complétives (notamment les constructions en *ce qui*, *ce que*). Voir Muller 1989.

<sup>3</sup> Je distinguerai l'argument et l'actant comme suit: l'argument est de nature sémantique; l'actant est un terme morphosyntaxique délimité. Il peut y avoir plusieurs actants possibles réalisant un unique argument.

quelques variations. Tous les verbes autorisant l'interrogation indirecte ont trait à la connaissance de leur objet, ou plus exactement à la possibilité de prendre pour argument un objet de savoir, qu'il importerait de préciser; par exemple, C.Bodelot distingue les classes suivantes pour le latin: verbes « interrogandi »; verbes « investigandi »; verbes « declarandi »; verbes « sciendi et sentiendi » avec des sous-classes: savoir, percevoir; ignorer, douter; juger, conjecturer; s'étonner, craindre ».

En français, les recteurs de l'interrogation indirecte partielle (désormais IIP), qui sont souvent les mêmes que ceux de l'interrogation indirecte en *si* (désormais ISI), peuvent encore inclure dans des constructions marginales toute une série de verbes qui n'ont pas d'argument de type complétif; ex.:

- (5) Marie a dessiné sur la nappe quelle forme aurait son futur salon.
- (6) Luc a juste évoqué comment il comptait résoudre le problème
- (7) Nommez qui sont les meneurs
- (8) Choisis quel bijou tu préfères (cf. \*Prends quel bijou tu préfères)

On supposera donc, pour éviter de segmenter la catégorie en deux types différents, que les verbes recteurs des IIP régissent des propositions « substantives » - plus exactement, qu'ils régissent le pronom, ou le terme incluant le pronom. La syntaxe n'est cependant pas celle des relatives indépendantes (Hirschbühler, Muller 1989, 1992, 1996): dans celles-ci, le terme incluant le pronom introduit des contraintes dues à sa structure. Par exemple, un terme ayant la structure d'un syntagme prépositionnel n'est possible que si le verbe recteur accepte cette préposition dans son mode de construction argumental<sup>4</sup>:

- (9) Parle à qui je parle! / Parle à qui se présentera en premier

vs.

- (10) \*J'ai rencontré à qui tu as parlé hier

Or, avec l'IIP, il n'y a pas de contrainte:

- (11) Je sais à qui tu as parlé hier (=je le sais) / je sais qui tu as vu (= je le sais)

Cela ne veut pas nécessairement dire que l'IIP tout entière fonctionne comme une complétive. Dans les publications citées en référence, j'ai formulé des hypothèses sur le pourquoi de cette complémentation accusative avec un *le* neutre. Dans des constructions comme (11), les tests structuraux montrent une dissociation entre le syntagme comportant le terme *qu-* (soit, ici, *à qui*) et le reste de la subordonnée. En témoignent d'une part la tendance à dissocier les deux constituants par un verbe attributif:

- (12) ?Je sais à qui c'est que tu as parlé hier

d'autre part la possibilité, si le contexte s'y prête, à supprimer le contenu phrastique de la subordonnée:

- (13) Tu as parlé à quelqu'un hier. Je sais à qui

Ces propriétés m'ont amené à supposer que le connecteur de subordination syntaxique est, dans des constructions telles que (11), l'attribut de ce qu'on appelle quelquefois une « pseudo-clivée », qui n'a d'existence en français que sous la forme clivée classique dont il est le « foyer »:

- C'est à **qui** que tu as parlé hier
- = \*Que tu as parlé hier est à qui

Il est donc nécessaire d'admettre que le complément neutre *le* représente non pas l'ensemble de la subordonnée, mais tout ou partie de la relation attributive *être (Prép) qu-*.

<sup>4</sup> Il n'y a pas d'« effacement » en (9): il suffit de supposer que dans la première phrase, la principale s'arrête à « parle », suivi d'un syntagme prépositionnel; dans la seconde, la principale est « parle à », suivi d'un syntagme nominal. Ainsi, certaines constructions prépositionnelles valent pour les deux propositions, d'autres pour une seule (cf. Muller 1989).

Le foyer de la clivée a une sémantique qui se réduit à celle du noyau *qu-*, indépendamment des termes englobés dans le syntagme; ainsi, dans (14):

(14) Je sais à la fille de qui tu as parlé hier

le terme *la fille* n'est pas l'argument sémantique du verbe principal: celui-ci se limite au terme *qu-*, comme le montrent les formes longues (14a et b), qui ont le même sens:

(14a) Je sais quelle est la personne à la fille de qui tu as parlé hier

(14b) Je sais quelle est la personne dont tu as parlé hier à la fille

Par conséquent, si l'actant syntaxique du verbe principal, qui tient lieu de connecteur entre ce verbe et la subordonnée, est un syntagme *qu-* attributif de complexité variable, l'argument sémantique se limite à son noyau représenté par le terme *qu-*, ayant également une structure attributive que montre la construction figée, uniforme et récupérable dans toute IIP: *quel est le N...*

On supposera donc que les verbes recteurs d'IIP ont cette particularité de pouvoir accueillir comme actant un terme contenant un pronom interrogatif, avec la fonction d'attribut par rapport au reste de la subordonnée, et comme argument sémantique la relation attributive particulière *quel est le N*, qui lie l'élément pronominal tête de *qu-* à un attribut référant à certaines de ses propriétés, ayant trait à son identification.

C'est cette relation que la forme longue (*quelle est la personne à qui tu as parlé*) construit syntaxiquement. C'est donc de cette relation qu'on partira pour comprendre les restrictions de sélection si particulières de la construction IIP.

### 3. La sémantique de *quel*

Intéressons-nous de plus près à l'interrogatif attribut qui est le véritable argument du verbe recteur. Le plus général, dénué de toute autre relation particulière à un sous-domaine notionnel, est *quel*. On a vu qu'une des propriétés de l'IIP est qu'elle permet de développer n'importe quelle construction interrogative en une structure composée de *quel est*:

(15) Dis-moi qui tu vois = quelle est la personne que tu vois

Cet argument a toujours la propriété suivante: il renvoie à un savoir discriminant sur un objet: c'est-à-dire à ces propriétés qui font qu'on peut classer, ranger, identifier, distinguer, un objet d'un autre de la même famille.

Son contenu peut être précisé par quelques exemples: *quel* relatif au lieu est la localisation du lieu, opposé au lieu concret:

(16) Regarde où ( en quel endroit : quel est l'endroit où) il est  
s'oppose au relatif indépendant à sens concret *où*:

(17) Regarde où (l'endroit où) il est

S'il s'agit du temps, il réfère à la date, opposée au moment concret

(18) Rappelle-toi quand tu la serrais dans tes bras

peut référer soit au moment concret (interprétation relative: le moment où), soit à la date;

(19) Rappelle-toi quand tu as envoyé cette lettre

a plus de chances de renvoyer à une date: à quel moment / quel est le moment où.

On connaît aussi la différence de sens (identité vs. objet réel) entre:

(20) Donne-moi ce que tu tiens

et

(21) Dis-moi ce que tu tiens

Les relations sémantiques argumentales sont donc les suivantes (pour le verbe principal, il s'agit presque toujours du 2ème argument); pour un N « concret », la relation est celle qui lie le nom suivi d'une proto-relative le définissant (relation présupposée, indiquée ici par *tel que* - c'est le contenu propositionnel de l'interrogative indirecte) à un attribut représentant ses

propriétés définitives. Le pivot commun est ici représenté par *ceci*: c'est quelque chose comme l'identité de l'objet (parfois sa qualité), objet d'un savoir ou d'un questionnement (pour le verbe principal) et attribut (pour un nom subordonné); ce terme est, dans la forme longue, matérialisé par l'attribut figé *quel*.

*Vprinc (ceci= identité , caractérisation : prédicat relatif à l'identification d'un objet)*

*N tel que P (relative) est ceci*

Les deux prédications sont rattachées l'une à l'autre à la manière des relatives indépendantes: le même terme, *quel*, est à la fois argument de la principale et attribut de la prédication en être. Il n'y a pas d'opposition entre cette construction et l'utilisation d'une structure à antécédent<sup>5</sup> (avec *ce*), puisque ce terme supplée à l'impossibilité d'employer *quoi*.

J'en arrive à un point de vue proche de celui de Damourette et Pichon sur cette question (§1247): ils distinguent par l' « appétition » (« la manière dont le fait subordonné est appréhendé par l'esprit du locuteur pour être introduit dans l'ensemble phrastique ») les complétives des subordonnées interrogatives en posant que les complétives ont une appétition intégrative (la « matière sémantique » est intégrée dans la phrase), et que les interrogatives indirectes ont une appétition « percontative »: « la matière sémantique de la sous-phrase subordonnée n'intervient dans la phrase qu'à un titre en quelque sorte notionnel et non pas réel ». Je donne simplement une traduction propositionnelle à cette formulation vague en supposant que la « matière sémantique notionnelle » est construite comme un attribut du nom réel, et que cet attribut est le véritable pivot de la relation de subordination. Ainsi (21) peut-il être glosé par (21b), pas (20):

(21b) Dis-moi **ce qu'est** ce que tu tiens

\*Donne-moi **ce qu'est** ce que tu tiens

#### 4. Différences entre la valeur indéfinie et la valeur identificatoire.

On peut encore préciser le contenu sémantique de la prédication centrale en « être », celle qui attribue une propriété non précisée, *quel*, au nom. *Quel*, comme les interrogatifs en général, est très proche<sup>6</sup> des indéfinis de type universel comme *n'importe quel*, *quelque N que ce soit*. Il en diffère cependant. Un indéfini est un prédicat, avant d'être un déterminant ou un pronom, et en tant que tel il équivaut à une énumération disjonctive de variables. Ainsi, sous la forme de déterminant, *quelque N que ce soit* renvoie à une concessive qui serait *que N soit tel, ou qu'il soit tel, etc...*, avec des valeurs différentes de *tel*, terme qui représente un attribut qui peut encore être soit un déictique, soit un « phorique », apte à représenter conventionnellement des propriétés particulières propres à identifier. La concessive en question équivaut donc dans

<sup>5</sup> D'où les interrogatives indirectes en *ce que*:

Je sais ce que c'est (= je sais quelle chose c'est )

parce qu'on ne peut avoir:

\*Je sais quoi c'est

Pour moi, *ce* est ici un antécédent (la syntaxe doit être soigneusement distinguée du figement des constructions, qui conduit quelquefois à voir en *ce que*, *ce qui* des « conjonctions »: *ce* est construit de façon régulière avec les relatifs à antécédent *qui*-sujet et *que*-non sujet.)

<sup>6</sup> Cf. Le Goffic 1994: les formes sont étroitement apparentées dès les origines indo-européennes. Il est cependant délicat d'exposer ce qui les différencie sémantiquement. La description en termes culioliens qu'en donne Le Goffic est passablement métaphorique (les interrogatifs ont un « parcours sans issue », les indéfinis un parcours « libre »). L'absence d'issue peut expliquer le recours à autrui dans la question, pas dans les interrogatives indirectes, qui ne sont pas des questions dans leur grande majorité.

l'emploi de déterminant à une succession *tel ou tel ou tel...N*. La prédication généralisante *n'importe* aboutit à un sens voisin<sup>7</sup>.

La valeur indéfinie de *quel* se trouvait autrefois dans les concessives (jusqu'en français classique; le terme est ensuite remplacé comme déterminant par *quelque* et ne subsiste que dans la construction *quel que soit*. On trouvait aussi cette même valeur, non interrogative, dans quelques rares constructions aujourd'hui disparues comme dans cet emploi corrélatif (dans lequel l'indétermination du premier *quel* est en quelque sorte levée par sa corréférence avec le second, avec la sémantique des relatifs sans antécédent):

(22) Moi-même, plein d'un feu que sa haine réproouve,  
Quel il m'a vu jadis et quel il me retrouve!

(Racine, cité par Haase, § 41)

Cela dit, cette analyse est absolument insuffisante pour les emplois interrogatifs indirects. Un exemple le montrera: dans la relative indépendante, *quiconque* incorpore, appliquée aux personnes, la prédication indéfinie qu'on vient de décrire; pourtant, dans les phrases suivantes, le sens est radicalement différent:

(23) J'ignore qui est entré dans cette chambre  
(=quelle est la personne / quelles sont les personnes qui...)

est à distinguer de<sup>8</sup>:

(24) J'ignore quiconque est entré dans cette chambre

Un des aspects les plus remarquables de l'opposition entre ces deux phrases est que l'argument du verbe principal n'est pas de la même nature: en (24), il reste une personne concrète, dont l'identité est indéfinie; en (23), l'objet de l'ignorance n'est pas la personne, mais son identité, dissociée du nom auquel elle réfère.

La construction attributive de (23) n'est pas en cause; le concessif *quel qu'il soit* offre aussi une construction attribut pour *quel*. Cependant, alors que la concessive de ce type peut entrer dans une position argumentale à argument concret (comme relative indépendante):

(25) Je le retrouverai où qu'il aille (=où que soit l'endroit où il ira)

elle est absolument incompatible avec l'IIP:

(26) \*Je saurai toujours où qu'il aille

Revenons à l'interrogative indirecte (23). On peut y mettre en évidence une seconde prédication, qui distingue l'indéfinition de l'interrogatif de la simple disjonction des valeurs. Nous allons voir que l'interrogatif argument combine chaque valeur de la variable avec sa négation, au contraire de l'indéfini, et que cette distinction suffit à différencier indéfini universel disjonctif et interrogatif (à condition d'appliquer l'opposition positif / négatif à un « monde » -la réalité, ou la croyance du locuteur de la principale, dans lequel peuvent s'opposer le vrai et le faux).

Dans cet exemple, *quel* réfère à une, peut-être plusieurs, valeurs particulières de la variable dont *quel* fournit une liste indéfinie; le verbe *être* doit relier un objet (le nom et éventuellement la relative qui le caractérise) à une identité, avec un choix à faire entre les valeurs négatives et la ou les valeurs positives:

(23a) la personne qui est entrée est telle(i) personne ou pas, ou telle(j) personne ou pas...

avec un critère, l'adéquation au « réel »(dans le « monde » particulier du discours), qui caractérise cette construction.

<sup>7</sup> Sans être identique: l'interdiction *vous ne pourrez pas lire n'importe quel livre* n'a pas le sens absolu de *vous ne pourrez pas lire quelque livre que ce soit* (cf. Muller 1991).

<sup>8</sup> Le relatif *qui* pourrait d'ailleurs aussi être employé, au sens *qui que ce soit qui*.

Ainsi se construit l'argument particulier de cette relation: « l'identité de », qui est d'une part l'argument du verbe principal, d'autre part l'argument du nom « concret » dans la prédication en « être », soit sur le seul plan sémantique:

(23b) J'ignore cela = l'identité de N; le N qui P(relative) a cette identité

Cela donne à la forme « quel » une signification particulière: « être quel », c'est « avoir telle identité »<sup>9</sup>; les verbes recteurs d'IIP devraient donc pouvoir prendre comme argument l'élément « quel » (y compris comme actant avec la forme longue de type *quel est*), avec la signification « l'identité de ». Enfin, « quel » est la somme disjonctive des valeurs positives et négatives d'une variable, « tel ou pas » qui parcourt un domaine soit indéfini, soit borné selon les contextes, avec toutes les possibilités: une seule valeur positive, présupposée, parce qu'une seule personne satisfait à la description donnée par la relative:

(27) Je sais quelle est la personne qui a téléphoné hier soir à minuit

aucune valeur positive présupposée, mais la possibilité de valeurs toutes positives:

(28) Je sais quels sont les étudiants qui ont la moyenne

(peut-être aucun, peut-être tous)

et dans certains contextes, la présomption de valeurs toutes négatives:

(29) Le premier ministre, Edouard Balladur, m'a apporté son soutien, Jacques Chirac m'a apporté son soutien, Valéry Giscard d'Estaing m'a apporté son soutien. Je voudrais savoir quelle est la personne importante, dans la majorité, qui a dit publiquement qu'elle ne voterait pas pour la liste de la majorité.

(Dominique Baudis, dans *Le Monde*, 11-6-94)

En conclusion, alors que l'indéfini *quelque...que ce soit* et les relatifs sans antécédent peuvent s'analyser comme des prédicats énumérant une succession disjonctive de valeurs, les interrogatifs opposent en plus à chaque valeur sa négation, et font par conséquent référence à un « monde » qui distingue le vrai du faux. Autre différence importante: la détermination indéfinie détermine le nom ou le pronom sans se substituer à lui, ce qui fait que la construction actancielle utilise le nom ainsi déterminé ou le pronom avec un sens plein, qualifié ci-dessus de concret. La profonde originalité de la relation interrogative indirecte, c'est qu'elle utilise comme argument l'interrogatif lui-même, pas le nom ou le pronom au sens plein. Il en résulte une ambiguïté permanente avec des verbes ayant les deux possibilités d'actance: *regarder* par exemple, a comme second actant soit la personne, soit seulement les propriétés identificatoires signifiées dans le forme longue par *quel*. Comme la syntaxe peut utiliser des formes moins explicites, le sens réel peut n'être compris qu'en contexte:

(30) Regarde qui vient d'entrer

peut ainsi s'interpréter avec un second argument concret, le pronom étant alors le relatif indépendant, ou avec un second argument en *quel*, l'ordre étant alors non de voir mais d'identifier. Dans d'autres cas (en témoigne l'opposition *savoir / connaître*), le lexique distingue selon la possibilité d'interprétation du second argument.

## 5. *Quel* et les constructions en *si*

Peut-on établir un lien entre les constructions interrogatives indirectes partielles et totales? L'interrogation indirecte totale ne comporte aucun terme analysable comme une disjonction de variables. Cependant, l'analyse de l'interrogatif comme un indéfini ayant la particularité d'opposer à chaque valeur de la variable sa négation permet de rapprocher les interrogatives

<sup>9</sup> Toujours comme attribut: l'emploi indépendant de *quel* disparaît après le français classique (*Je cherche quel je suis* -Descartes, cité par Haase, §41).

en *si* des IIP: l'interrogatif pourrait être vu comme la combinaison d'un morphème introduisant l'opposition positif/ négatif avec la variable indéfinie:

(28) Je sais quels sont les étudiants qui ont la moyenne

(28a) Je sais si tel étudiant a la moyenne, ou pas, et si tel (autre) étudiant a la moyenne, ou pas, etc...

Généralement, l'équivalence sémantique entre les deux constructions est bonne. Pourtant, de nombreuses études ont montré qu'il n'y a pas une coïncidence parfaite entre la distribution des constructions en *si* et celles en *quel* (les IIP). En français, la distribution de l'IIP est plus vaste.

Ainsi, on peut avoir une IIP avec *voilà*:

(31) Voilà quelles mesures on nous propose

mais pas:

(32) \*Voilà si on nous propose cette mesure

L'impossibilité de *si* est nette: il y a donc une différence dans la relation.

Autres cas où il n'y a pas d'ISI:

-les constructions à valeur d'exclamative indirecte:

(33) J'admire quelles personnes tu invites à tes soirées

\*J'admire si tu invites Paul...

-les constructions à sens concret:

(34) Nommez quelles (?sont les) personnes se sont absentes sans raison

\*Nommez si telle personne s'est absentée

## 6. Les ISI.

Examinons les ISI. On supposera aussi que contrairement aux complétives, la subordonnée n'est pas telle quelle argument de la principale. On peut facilement mettre en évidence la différence des deux constructions dans les phrases ayant les deux constructions:

(35) Il nous dira que Marie viendra, même si c'est faux

(36) Il nous dira si Marie viendra, ??même si c'est faux

Dans la seconde, la véracité de la venue ou non de Marie est intégrée à la sémantique de la phrase. L'argument objet n'est pas un propos, mais une information, en rapport avec le réel, sur la phrase en question. Quelque chose donc comme:

(36a) Il nous dira ce qu'il en est de la supposition que Marie viendra

mais ceci ne peut équivaloir tout à fait à l'ISI puisque celle-ci autorise une négation:

(36b) Il nous dira si Marie viendra ou ne viendra pas

C'est même cette présence possible d'une négation qui permet de différencier nettement une hypothétique construite comme argument d'une ISI<sup>10</sup>; examinons les trois phrases suivantes:

(37) Si je peux venir, je t'écrirai

(38) Si je peux venir, je te l'écrirai

(39) Je t'écrirai si je peux venir (dans le sens de 38)

La première est une hypothétique classique, sans lien nécessaire entre la subordonnée et la principale.

La seconde reprend avec le pronom l'hypothétique, et en fait un argument; la troisième peut avoir le même sens: elle intègre cette hypothétique dans la position objet, mais elle reste une hypothétique, dans la mesure où la principale est dans la portée sémantique de la subordonnée: l'action d'écrire reste soumise à hypothèse. J'ai proposé (Muller 1996) d'appeler cette construction une « construction-coucou »: il y a une utilisation de

<sup>10</sup> La parenté typologique des hypothétiques et des interrogatives indirectes (notamment par le choix du subordonnant) est abondamment attestée (Feuillet, 1994)

l'hypothétique dans la position de l'argument objet et la distorsion permet de façon économique l'expression de deux fonctions différentes par le même terme.

Ce qui fait la spécificité de l'ISI, c'est encore le sens très différent de l'objet: la même troisième phrase (39), avec le sens interrogatif indirect, affirme alors l'action d'écrire dans les deux situations: celle dans laquelle je peux venir, et celle dans laquelle je ne peux pas venir. La proposition en *si* n'est plus une hypothèse dans laquelle on se place, c'est l'hypothèse même qu'on veut évaluer. Il faut donc que la négation soit possible<sup>11</sup>:

(39a) Je t'écrirai si je peux venir ou pas

Autre exemple ambigu:

(40) Dis-moi si tu m'aimes

qui n'a pas le même sens si c'est une hypothétique-coucou ou si c'est une ISI.

L'argument de l'ISI est quelque chose comme *la réponse à la question sur l'adéquation ou non de P*. Il y a comme dans l'IIP une séparation entre des valeurs positives et négatives, mais au lieu d'une variable ayant des valeurs en nombre indéfini, on ne trouve que l'action verbale et sa négation. On peut appliquer cette construction à une situation comportant une évaluation de valeurs multiples (c'est le sens de la comparaison ci-dessus, en (28). La différence est alors la suivante: il est impossible de construire simultanément en morphosyntaxe le *si* (l'évaluation d'une alternative entre positif et négatif) et le terme *qu-* représentant la somme des valeurs de variables:

(41) Je sais si c'est telle ou telle personne... qui viendra

(41a) \*je sais si qui viendra

Il ne s'agit pas d'une question de mécanique syntaxique; ainsi, l'IIP multiple suivante:

(42) J'ignore qui fera quoi

ne peut-elle donner:

(42a) \*J'ignore si tel ou tel fera quoi

Tout montre que le *si* impose le décumul de la quantification du mot *qu-* en imposant l'évaluation des valeurs sur un verbe positif et sa négation (*si c'est tel qui P, ou non,...*). Par comparaison, le terme interrogatif cumule la quantification particulière à son domaine, et pour chaque valeur l'opposition positif négatif; il se présente donc comme un terme synthétisant à la fois le rôle du *si* interrogatif et celui d'un quantifieur indéfini universel.

Ainsi, la notion d' « identité » qui caractérise les interrogatifs *qu-*, est-elle construite à partir de la notion plus basique d' « adéquation » ou non, qui fonde la construction interrogative indirecte totale (et aussi la question totale).

La syntaxe de certaines langues peut d'ailleurs rapprocher les deux constructions: on trouve parfois des conjonctions introduisant les ISI qui ont la forme des pronoms de l'IIP, mais limitées à une opposition de deux valeurs: latin *utrum*, anglais *wether*.

Revenons maintenant à la sémantique argumentale de la construction indirecte. La différence de distribution entre IIP et ISI peut-elle s'expliquer désormais? Il me semble que oui. En effet, je suppose que le connecteur de subordination donne sa forme à l'argument qui va entrer dans la construction du verbe recteur. Il y a bien dans les deux constructions un élément commun: la distinction entre le positif et le négatif par rapport à un état du monde, la notion d'adéquation; mais alors que dans les constructions en *qu-*, cet élément s'associe à la somme des valeurs sélectionnées d'une variable quantificationnelle, il reste l'élément unique de

<sup>11</sup> Il y a une littérature surabondante sur cette présence ou non d'une négation dans les interrogations totales. La thèse de la disjonction *P ou NEG.P* a été fortement critiquée par les pragmaticiens, qui ont montré comment la négation pouvait orienter la réponse attendue. Comme souvent dans ce cas, les deux thèses ne parlent pas de la même chose: la nécessité sémantique d'une négation n'exclut nullement une utilisation pragmatique de l'occurrence réelle de cette marque.

connexion dans les subordonnées en *si*. Cette somme de variables (dans *quand* en 43) ne se réalise pas:

(43) Dis-moi quand tu viendras

(43a) Dis-moi si tu viendra demain (ou pas), ou dans deux jours (ou pas), ou la semaine prochaine....

Cela pourrait expliquer la différence de distribution signalée ci-dessus: certains verbes recteurs ne permettraient comme arguments qu'une somme des valeurs de la variable (ce qu'on a appelé l'identité) et pas la forme *si* P (la pure adéquation d'une proposition). La sémantique quantificationnelle primerait sur la sémantique du vrai et du faux.

Les verbes « concrets » à IIP sont certainement dans ce cas. Un exemple, celui du verbe *nommer*:

(44) Nommez quelles personnes se sont absentes

contrairement à *dire*, ce verbe sélectionne exclusivement pour argument la somme des personnes pour lesquelles la proposition est vraie; on ne peut « nommer » ceux pour lesquels elle est fautive<sup>12</sup>, alors que *dire* est neutre; la complémentation le montre:

(45) Dites quelles personnes...dites-le vs. \*Nommez-le

Ce qui permet *quel* ici, c'est probablement la sélection du sème « identité » dans la position d'argument, mais une propriété manque: le verbe ne s'applique pas pour les arguments qui ne satisfont pas à la description de la subordonnée. On est alors très proche de la construction-coucou:

(46) Si telle personne s'est absente sans raison, nommez-la

Pour *voilà*, on peut aussi supposer que l'argument peut être l'identité *de*, mais qu'il n'y a pas non plus dans le sens du terme recteur la possibilité d'introduire aussi bien les valeurs négatives que les valeurs positives d'une variable, et généralement toute opposition de ce type:

(47) Voilà qu'il pleut / \*Voilà s'il pleut (ou pas)

C'est probablement aussi ce qui exclut de l'ISI les verbes à sens exclamatif: on peut admirer l'identité ou la qualité de quelqu'un, mais il est difficile d'appliquer à ce verbe, en position d'argument objet, une alternative entre valeur positive et valeur négative comme elle se réalise avec *si*. Un des traits caractéristiques de l'interrogation manque. Il reste, justifiant sans doute l'emploi de *quel*, que la subordination se fait sur un terme qui renvoie à des propriétés d'un objet plutôt qu'à l'objet lui-même, en supposant une sélection entre les objets selon qu'ils satisfont ou non à ces propriétés: *quel* suppose une partition possible de l'ensemble de référence.

## 7. Conclusion

La sémantique de la relation de subordination à l'oeuvre dans ce domaine fait apparaître un noyau prototypique de verbes qui ont comme argument possible à la fois l'identité d'un objet, avec la construction d'un pronom spécialisé dans ce sens, *quel*, rassemblant les valeurs positives d'une variable par rapport à un terme dont elle est attribut, et le savoir sur la vérité d'un procès. Dans la plupart des cas, les restrictions de sélection sont identiques: le savoir sur la vérité d'un procès, appliqué à une variable, permet de déterminer aussi l'identité du ou des objets qui satisfont à une proposition. Ce qui fait l'unité profonde de cette construction, c'est l'interprétation particulière de l'argument construit comme subordonné. Il n'est pas ce qu'il

<sup>12</sup> On notera qu'il est impossible de « nommer » avec *si*: cette dernière construction impose en effet qu'on propose d'abord la réponse à la question:

Dites si Jean est venu (ou pas)

\*Nommez si Jean est venu vs. : nommez qui est venu

semble être: indéfini « concret », proposition complétive, il est toujours non le terme lui-même, mais un savoir sur ce terme: sa confrontation avec un monde où s'opposent le vrai et le faux. Dans quelques cas cependant, la notion d'identité dérive vers la représentation d'un sous-ensemble quantifié positivement. Dans ce cas, il n'y a que la construction IIP, basée sur la notion d'identité, qui est possible.

#### Références:

- Bodelot Colette, 1987: *L'interrogation indirecte en latin*, BIG, Peeters, Louvain.
- Karttunen Lauri, 1978: « Syntax and semantics of questions » in: H.Hiz: *Questions*, Reidel, Dordrecht, 165-210.
- Feuillet Jack 1994: « Typologie de l'interrogation globale », *Travaux linguistiques du Cerlico*, 7, 7-33.
- Haase A. 1965: *Syntaxe française du XVIIème siècle*, 5ème éd., Delagrave, Paris.
- Hirschbühler Paul 1980: « La syntaxe des relatives indépendantes » dans: M. Dominicy & M. Wilmet (eds): *Linguistique romane et linguistique française, hommage à Jacques Pohl*, Université de Bruxelles, 115-130.
- Le Goffic Pierre, 1994: « Indéfinis, interrogatifs, relatifs (termes en qu-) » *Faits de langues*, 4, 31-40.
- Muller Claude, 1989: « Sur la syntaxe et la sémantique des relatives indépendantes et des interrogatives indirectes partielles », *Revue Romane*, 24, 13-48.
- Muller Claude, 1991: *La négation en français*, Droz, Genève.
- Muller Claude, 1992: « Remarques sur la jonction *Qu-* du français dans les interrogatives et les relatives », dans: L. Tasmowski & A. Zribi-Hertz: *Hommages à Nicolas Ruwet*, Communication & Cognition, Gand, 398-409.
- Muller Claude, 1996: *La subordination en français*, Armand Colin.
- Wimmer Christine 1983a: « Syntaxe et interprétation de ma structure V si P » *Le Français Moderne*, 51, 205-223..
- Wimmer Christine 1983b: « Les verbes introducteurs de *si* interrogatif indirect et la description lexicographique », *Travaux de Linguistique et de Littérature*, XXI,1, 171-214.